



Sommaire N° 205 Avril 1998

Traité AMI, mouvements de chômeurs et belgitude

couverture	<u>Traité AMI ou le capitalisme cannibale - Alternative Libertaire</u>
3	<u>Le néo-libéralisme ou le culte de la mort - Chiquet Mawet</u>
4	Les pièges de la loi sur les 35 heures en France <u>L'annualisation du temps de travail - CNT</u>
5	<u>Bouffons du riche - Réseau No pasaran</u>
6	<u>Chômeurs en mouvements : les paroles du pavé</u>
9	Quand la solidarité n'a pas de nom - Chiquet Mawet
11	La rubrique du Bill : bollewinkel
13	Occident, 20ème siècle : de l'asservissement des populations - Roselyne
17	<u>SYNTHESE/ARCHIPEL - Belgique état des lieux d'une non-nation - Didier Brissa</u>
23	Fonctionnaire belge libertaire - Luc Legrand
27	L'utopie est trop sérieuse pour la laisser aux anarchistes - Flip Flap
29	La réponse de Franck Thiriot à Flip Flap

- 31 Un point de vue anarchiste sur un monde sans État - Yves Mocquard
- 32 L'évidence de la liberté - Jean
- supplément LE CHIEN ECRASE - La feuille éditée par Claude Semal pour le Théâtre LE CAFE
- supplément La feuille de résistance de [CHOMEUR, PAS CHIEN !](#)
[Courte présentation de Chômeur, pas chien !](#)
[Vers l'Internationale des sans-emploi](#) (Chiquet Mawet)
[Chômeur, pas chien ! et la FGTB](#) (Chiquet Mawet)
- supplément Les feuillets de la [LIAISON ANTIPROHIBITIONNISTE](#)

EDITORIAL / AVRIL 1998

TRAITÉ AMI OU LA CERISE SUR LE GÂTEAU DU NÉO-LIBÉRALISME

Depuis 1995, le traité de l'AMI (Accord Multilatéral sur l'Investissement) se négocie dans le plus grand secret au sein de l'OCDE (1), elle-même créée pour faciliter le fonctionnement des multinationales des pays riches.

Dénoncé tardivement (notamment grâce à Internet) à l'opinion publique par des associations américaines à l'affût, l'AMI se propose comme la clé de voûte de l'ultra-libéralisme planétaire: sa signature devrait dispenser les mouvements des capitaux de toutes contingences morales, sociales, culturelles, écologiques ou simplement humaines.

La clandestinité de sa gestation n'est pas fortuite: il s'agit ni plus ni moins d'une déclaration de guerre aux populations du globe (jamais évoquées nommément dans le document). Le but de l'AMI est d'étendre la déréglementation prévue par l'Organisation mondiale du Commerce aux secteurs vitaux que cette dernière n'avait pas réussi à déverrouiller.

**La philosophie du traité est simple.
Tous les droits aux investisseurs internationaux,
toutes les obligations aux collectivités sein desquelles
ils s'implantent.**

Les États ne constitueront plus désormais que des corps de police chargés de soumettre les "citoyens" à l'horreur économique; pour conserver des possibilités

d'échange économique, les pays du Tiers-monde, devront adhérer à l'accord tel quel. Et comme les pays "fondateurs", ils seront liés pour 20 ans par leur signature, s'interdisant de jamais remettre en question les orientations de la libéralisation, quelles que soient leurs conséquences sur la vie des gens.

Règle de base: rien ne peut limiter la pleine jouissance des avoirs d'une multinationale où qu'elle développe ses activités.

Ainsi conçu, le traité tend explicitement à broyer tout régime de protection économique qui privilégierait le développement social, la santé, l'éducation, l'environnement et les services au public. Dans ce cadre, l'installation d'un investisseur quelque part doit se concevoir comme une occupation des lieux pure et simple, sans obligation d'acheter aux fournisseurs locaux ou de créer de l'emploi pour les autochtones.

Les États seront chargés de garantir les profits des multinationales qui décident de s'installer sur leur territoire. Pour ce faire, ils s'engageront à accepter de verser une indemnisation au cas où les circonstances ou certains événements fâcheux amèneraient une baisse de rentabilité. A charge des contribuables, évidemment: l'État, dans ce genre d'occurrence, c'est nous.

Une anticipation ahurissante de ce que pourra donner ce genre de dispositif nous est offerte aujourd'hui par le procès qui, dans le cadre de l'ALENA (2), oppose l'État canadien à la multinationale Ethyl, domiciliée aux USA: des conventions similaires à celle de l'AMI permettent à l'entreprise en question de réclamer au Canada 251 millions de dollars parce que ce pays a interdit sur son territoire un additif à l'essence, re-connu com-me neuro-to-xique et endommageant les disposi-tifs anti-pollution. Ethyl considère cette interdiction com-me une expropriation de ses avoirs et la plainte a été jugée recevable!

Il va de soi que les mouvements sociaux, les grèves, les boycotts, les dénonciations publiques de manquements ou d'exactions d'un investisseur sont prévus comme autant de limitations possibles à la fameuse jouissance, susceptibles de générer de juteuses indemnités.

Ceux qui imaginent qu'aucune démocratie parlementaire n'acceptera l'installation d'un régime pharaonique à l'échelle planétaire (et donc sa propre liquidation) vont être cruellement déçus: les représentants politiques désignés par leur gouvernement pour participer à cette incroyable rédaction de l'acte de décès des droits de l'homme et du citoyen suivent sans renâcler le jeu des multinationales: leurs timides réserves ne concernent jamais le principe de base, mais l'un ou l'autre aspect ponctuel; ils implorent des dérogations transitoires, ce qui n'a aucun sens puisque selon la règle prévue du Roll back, toute dérogation doit inclure obligatoirement à terme le dispositif de démantèlement des mesures non conformes à l'AMI.

La Belgique a participé à la négociation sans qu'en soit informée la plupart des parlementaires. Ne parlons pas des simples gens. Les ministres Maystadt, Di Rupo ou Robert Collignon - notamment - y sont mêlés et n'ont pas jugé opportun d'en avertir leurs électeurs.

La leçon à tirer de la manière dont les choses se passent chez nous comme ailleurs, c'est qu'il ne faut pas compter sur les représentants politiques pour nous protéger: l'attitude des émissaires gouvernementaux dans les négociations et leurs réactions aux interpellations d'un public mis en émoi par de tardives révélations démontrent leur léthargie et leur complicité. Le secret qui a entouré la mise au point de l'Accord est une grossière offense à tous ceux qui, de bonne foi, persistent à croire au fonctionnement démocratique du parlementarisme. Le traité ne sera pas signé à la fin du mois d'avril comme initialement prévu mais cet ajournement est le résultat exclusif

de la tempête de protestations que sa révélation a déclenchée dans la société civile internationale.

Il s'agit de rester vigilants et d'amplifier la contestation: alors que les États négocient leur propre dégénérescence, nous ne pourrions compter que sur nos propres forces pour contrer l'ascension des multinationales et les empêcher de ruiner l'avenir.

ALTERNATIVE LIBERTAIRE

1) Organisation de coopération et de développement économiques, regroupant les 29 pays les plus riches du monde - plus de 80% des investissements réalisés.

2) Accord de Libre-Echange Nord Américain, signé en 1994 et qui lie les USA, le Canada et le Mexique.

AL 205 / AMI - Accord Multilatéral sur l'Investissement

Le néolibéralisme ou le culte de la mort

Posons le problème

Cette ère est-elle celle de la libération de la pensée et de la laïcisation ?

Réponse : bien sûr que non. Quoiqu'elle ait été le témoin de quelques spasmes respiratoires côté intelligence, l'époque contemporaine a vu s'affirmer la primauté absolue du religieux. Ce qui brouille l'image, c'est que les idoles ont changé de look.

Rétablissons les faits dans leur vérité : quand anthropologues et ethnologues s'évertuent à nous faire appréhender que les primitifs ne croient pas aux esprits, mais que les arbres, les sources, les nuages, les oiseaux et tout ce qui respire en sont pour eux l'indiscutable manifestation, nous avons quelque peine à les suivre. Pourtant, bien plus encore que nos petits frères primitifs, nous sommes soumis à cette perception de la réalité. En effet, ce qui existe n'est pour nous rien d'autre non plus que la manifestation surnaturelle de l'argent sacré.

Exemple : il neige en Ardennes ou en Haute Savoie ; ce qu'hôteliers, restaurateurs, propriétaires de pistes voient tomber, ce ne sont pas des flocons, mais des billets de banque, ce que la presse rapporte, c'est la hauteur des tas d'argent que la météo dépose dans les coffres, ce que les touristes s'empressent de faire, c'est se précipiter en masse vers le lieu où s'accomplit la transsubstantiation, c'est-à-dire là où le corps de la neige se transforme en argent. Sont absents du théâtre des opérations la réalité physique des choses, sa perception sensuelle et le plaisir qu'on en tire. Il suffit pour comprendre de contempler les centaines de skieurs piétiner les traces de ceux qui les précèdent sans un regard sur le paysage et sans une pause pour écouter le coucou qui se moque.

Ceci vaut absolument pour tout ce qui entre dans le champ de notre perception, qu'elle soit naturelle ou prolongée par les artifices de la science. Désormais, la finalité de toute chose en

ce bas monde est sa conversion en Argent.

L'Église néolibérale face au Malin

Il va de soi que le clergé consacré au service de la moderne divinité jouit du mode d'existence le plus enviable. Il ne manquerait plus que ça. Cependant, les spasmes de l'intelligence évoqués plus haut ont quelque peu perturbé le développement du nouveau culte. Au cours des deux cents dernières années, sous la pression d'enragés qui, soit en avaient marre d'assurer la matérielle des maîtres sans avoir rien à dire, soit n'en pouvaient plus de barboter dans la misère, des révolutions ont mis en place des structures et des mécanismes quelque peu contraires à la tranquille expansion de la puissance de l'Argent à travers l'univers : droits de l'Homme, souveraineté du peuple, socialisme, constitutions diverses, démocratie, pour ne citer que les plus rabâchées. Retenons de ces regrettables épisodes qu'ils n'ont finalement entraîné qu'un bref détour hors des voies impénétrables du Très Haut - et quelques centaines de millions de morts, mais il faut bien mourir de quelque chose.

Aujourd'hui, le Tout-Puissant a vaincu la rébellion, chassé les derniers Adam et Ève de l'Éden et pour être sûr de ne pas avoir à remettre ça d'ici quelques années, entrepris de le foutre définitivement en l'air contre monnaie sonnante et trébuchante.

Exemple : au Mozambique, sous la pression du FMI, les paysans sont obligés de racheter les terres qu'ils cultivent. Comme bien entendu ils n'ont pas d'argent, de riches voisins, hier encore finançant leur destruction depuis Prétoria et Johannesburg, rachètent des territoires "grands comme Israël" pour y ouvrir des réserves naturelles à destination des touristes friqués, stations balnéaires de rêve, hôtels de luxe, terrains de golf et figuration de grands fauves assurée. Évidemment, - c'est un peu le problème partout dans le monde aujourd'hui - les autochtones gâchent la vue. On en garde un dixième pour l'animation folklo, pour les autres, on "disperse". Ici, il suffit de distribuer quelques centaines de dollars aux hommes et ils se taillent vers les villes, les villages se déstructurent, se vident, et voilà notre Édeniquet payant ouvert à qui de droit.

Différenciation des fonctions : haut et bas clergé

Le haut clergé de cette religion une et universelle, donc catholique dans le vrai sens du terme, dispose de tout. Un peu comme ces hauts responsables des régimes socialistes en pleine dégénérescence : gestionnaires de l'État, ils étaient partout chez eux, utilisaient des domaines historiques pour leurs réceptions, servaient les repas d'anniversaire dans la vaisselle des musées, et invitaient leurs nobles amis étrangers à des parties de pêche dans les viviers de l'État. Simplement, en économie ultra-libérale, le passeport pour la disposition souveraine de l'espace et de ce qui le peuple n'est pas une haute fonction dans le Parti, mais l'importance des comptes en banque.

Les remous sociaux ont par ailleurs créé la nécessité de fonder une catégorie cléricale intermédiaire, en relation directe avec le petit peuple, un bas clergé en quelque sorte, appelé communément "personnel politique", désigné par la tourbe et chargé ainsi de lui donner l'impression qu'il en sera fait selon ses volontés.

Comme dans toute religion constituée, il arrive que certains membres de cette corporation si particulière soient convaincus que leur mission dépasse la catéchisation du peuple et englobe aussi la défense de ses intérêts auprès des messeigneurs par trop éloignés des réalités concrètes. Il est nonobstant remarquable que le bas-clergé traditionnel, celui qui appartient encore à une bonne vieille religion où la divinité porte barbe et passe son temps étalée à plat

ventre sur un lit de nuages, soit à cet égard beaucoup plus turbulent que son homologue politique. Ce dernier, rassemblé en gouvernements nationaux, prend en effet très au sérieux sa mission de conversion de tout ce qui bouge en capitaux sur la portion de territoire qui lui est impartie. Et ne déroge qu'exceptionnellement, autant dire jamais, aux consignes menaçantes des grands prêtres. Certaines mauvaises langues prétendent que c'est là un effet de la peur dans laquelle vivent aujourd'hui ses représentants : leurs scrupules, leur frilosité, leur lenteur paperassière auraient exaspéré ceux dont on évoque pas le nom puisqu'on ne le connaît pas, au point qu'il serait fortement question de les bazarder une fois pour toutes, ce qui est parfaitement envisageable grâce aux techniques modernes et une bonne organisation de la police.

Terrifié à l'idée de devoir, lui aussi, faire place nette en disparaissant, le clergé politique est prêt à sacrifier beaucoup et notamment ses ouailles.

Initiation

Chaque enfant qui naît doit être catéchisé dès le plus jeune âge et doit avant tout s'imprégner de la sainteté de l'argent. Non seulement l'école s'emploie à le conditionner aux équivalences entre savoir et argent (points, diplômes, professions), mais elle consolide la culpabilisation déjà induite par la famille, hélas encore trop livrée à la prétendue gratuité des sentiments : si tu ne représentes pas une part de l'Argent qui nous prête vie, tu es un profiteur, un tricheur, un asocial. Apprête-toi donc au pire.

Pour le familiariser avec les manifestations symboliques de la divinité, dès qu'il tient sur ses jambes, on introduit le marmot dans les lieux du culte, on lui ouvre des comptes en banque, on crée des circuits adaptés à ses besoins. Il existe donc tout un réseau laïque qui collabore à l'œuvre de l'Église néolibérale, de bon ou de mauvais gré, sciemment ou en toute inconscience.

Un peu d'eschatologie

Bon, revenons à la doctrine : la destination et la raison de toute chose sont donc l'accroissement du capital. Fort bien et comme déjà dit, six milliards (bientôt la dizaine) d'êtres humains sont-ils convertibles en fric ?

Les faits : selon des estimations dont d'aucuns affirment qu'elles sont gentilles, sur les six milliards présents, cinq sont inutilisables dans la chaîne du travail intelligent. Comme consommateurs, c'est donc terminé pour eux. D'autre part, comme le fait excellemment remarquer Cavanna (voir AL 204), mal nourris, mal soignés et pollués, ils ne sont pas non plus comestibles. Même en les tassant très fort, ils prennent pas mal de place. En un mot comme en cent, voilà des milliards d'unités de quelque chose qui freine la divine expansion.

Solution : je vous la donne en mille.

Problème technique : les cinq milliards d'hier (ils se multiplient comme des lapins, alors que les progrès de la high tech augmentent chaque jour leur inutilité spéculative) sont répandus un peu partout. Difficile de frapper un grand coup sans atteindre les Élus, ou pire, sans dévaloriser ce qui reste à monnayer (difficile - quoique pas impossible - de transformer, Tchernobyl ou Seveso en parc touristique).

Stratégie : il faut y aller graduellement. Un, on les chasse de l'espace délimité par l'emploi-contre-la-vie et dans un premier temps on les rassemble dans un ghetto administratif indécélable à l'œil nu, mais moralement assez contraignant pour qu'ils soient matés. Deux, on procède à leur rassemblement physique dans des centres de formation et d'activation des

allocations, où les Bienheureux peuvent venir les chercher pour leurs petits besoins quand ils veulent, au prix qu'ils décident. Et enfin, quand ils sont inutilisables, même comme torcheculs, on les jette. Où ? Dans la rue. Ça fait désordre, c'est sale et dangereux et c'est à ça qu'on doit en arriver : la police unique est là qui veille, on va pouvoir rentabiliser un max les centres fermés où les d'exotiques affamés accourus de l'enfer ne font qu'un tour de piste avant d'y retourner.

Et quand les centres fermés seront par trop engorgés, on prendra les mesures qui revêtiront les couleurs décisives d'un impératif catégorique.

Auxiliaires : toutes les institutions qui organisent les non-possédants et ont la capacité de les inventorier, de les classer, de calmer leurs éventuelles appréhensions, de désamorcer leurs mouvements d'humeur, de contrôler et de sanctionner les comportements déviants. Les partis politiques, bien entendu, mais aussi le FOREM, l'ORBEM, l'ONEM, les syndicats, les médias, les écoles, la Justice etc...

La grande réussite technique du nazisme a été la mise en ghetto, la concentration, la déportation et l'extermination de la population juive : Raum judenrein. Elle n'a pu aboutir qu'avec le concours des organisations qui prétendaient rassembler et protéger les victimes : associations d'entraide juives dont les notables tiraient un sursis ou leur salut dans la sélection régulière et minutieuse des quotas exterminables exigés par les nazis. Jamais plus ! ont clamé tous les survivants, ceux qui avaient été traqués, comme ceux qui avaient laissé faire. Il était entendu qu'un citoyen digne de ce nom n'accepterait plus jamais de collaborer librement à des mécanismes de discrimination ou de destruction de ses semblables.

En Belgique, la Ministre de l'Emploi et du Travail, son cabinet, son administration, l'administration de l'Onem, et les syndicats, acceptent de participer à l'opération de réduction du chômage par la traque la plus invraisemblable, la plus absurde de l'après-guerre et par l'exclusion de quotas de chômeurs fixés à l'avance, le tout dans une joyeuse inconstitutionnalité qui est le cadet des soucis du crypto-fasciste Vande Lanotte ou du blanc-bleu-belge dénommé Dehaene.

Des accords secrets sont d'ores et déjà pris entre les gouvernements et l'AMI, Accord Multilatéral sur l'Investissement, qui permettront la pénalisation des États dont la politique s'opposerait d'une manière ou d'une autre à la réalisation de bénéfices d'un investisseur international important, entendez de n'importe quelle multinationale en quête de proie.

Demain, les gouvernements seront tenus d'empêcher toute initiative susceptible de limiter les gains d'une entreprise multinationale ou, ciel, mon mari, de lui faire perdre de l'argent. Sous peine de sanctions économiques fatales à leur existence même, ils ne pourront plus s'opposer à la libre circulation des steaks aux prions, des transgéniques, des monstres aux hormones, de la came, des armes, des êtres humains, des déchets nucléaires, bref de tout ce qui fait que nous n'aurons bientôt plus besoin d'yeux pour voir, d'oreilles pour entendre, ni surtout d'un corps pour exister. Par la grâce de nos mandataires, nous devenons des esclaves en voie d'éradication et des entonnoirs à caca.

Le message du nouveau Messie

Il nous reste ici à donner sens à l'émergence du Capital comme nouvelle divinité et à la barbarie néolibérale comme nouvelle religion.

Mises à part les religions animistes, qui reflètent une étape de la pensée humaine sortant de la boîte crânienne pour s'envoler vers le monde, les religions anthropocentristes, et surtout les monothéismes où Dieu-a-créé-l'homme-à-son-image, sont une projection des structures sociales telles qu'elles sont désirées et imposées par les plus forts, sur l'écran privilégié du pouvoir, j'ai nommé l'imaginaire religieux.

Avec l'adoration de l'Argent, ce qui émerge, c'est l'obligation sacrée de transformer ce qui vit en objets d'une prévisibilité totale, totalement incapables de générer quoique ce soit d'inattendu (de la vie, de la pensée, des sentiments, n'importe), de nouveau et d'indomesticable, et, conjointement, de détruire tout ce qui par nature rendrait cette conversion impossible (ce qui ne peut pas être vendu ou n'est pas capable d'acheter).

Force est donc de conclure que la religion néolibérale voue un culte exclusif à la mort. Il est bien évident que son haut clergé envisage cette mort comme celle des autres (convertis en marchandises dont il dispose), mais non moins évident que l'entreprise de mise à mort universelle finira par le faire crever aussi. Enfin, on l'espère. De toutes façons, personnellement, je ne leur envie pas la laideur et la bêtise dans laquelle ils s'apprêtent à prendre leurs aises.

La voie de l'hérésie

En attendant, nous sommes encore de ce monde. On peut être feignasses au point de se laisser faire. Alors tant pis.

Mais le pire n'est jamais certain. Nous vivons. Nous en savons assez pour être désormais assurés que la société de classes engendre la barbarie. Depuis qu'elle s'est mise en place, aucune autre espèce vivante ne manifeste autant de rage destructrice et d'apparente volonté de mettre fin à son existence que la nôtre. Parmi les combinaisons historiques qui se sont succédées, la plus performante à cet égard est la société industrielle et nous n'arrivons plus à maîtriser les structures économiques et politiques qu'elle a générées.

Nous ne les avons pas choisies, d'accord. Mais les mettre à mal, c'est dans l'ordre de ce que nous pouvons faire. Nous pouvons saisir au collet ceux qui prétendent nous représenter et nous défendre et nous en servir comme boucliers.

Les plus déterminés à se battre pour défendre leurs intérêts sont ceux qui risquent le plus clairement leur peau : voyez les convoyeurs de fonds. Nous risquons tous désormais notre peau, même si cet aspect de la réalité est masqué par les manigances de nos bergers. Rallions-nous à ceux que leur vie quotidienne précipite déjà dans le sombre couloir : les sans-travail, ceux qui commencent à hurler parce qu'ils n'ont pratiquement plus rien, qui savent que le visa pour ce monde va leur être refusé.

Si tout était gratuit, l'accumulation deviendrait inutile, et par conséquent le vol et la violence aussi. Le vrai problème serait la distribution des tâches de production et de services et il n'est pas mince : nous sommes des milliards à avoir vécu depuis l'enfance avec le salariat braqué sur la tempe. Il faudra devenir capables d'entreprendre librement ce qui est nécessaire et de le mener à bien. Rendre service en quelque sorte. À des proches, mais aussi à des milliers de gens que nous ne connaissons pas.

Une autre éducation, une autre conscience du monde. Sans religion. Sans dieux. Sans maîtres. CQFD.

**Vivants et donc anars, entrons dans tout ce qui bouge
et s'oppose à la mise à mort néo-libérale.**

Chiquet Mawet

FRANCE / ANARCHO-SYNDICALISME / CNT

L'annualisation du temps de travail

**Afin d'augmenter les bénéfices des entreprises
et d'instaurer la flexibilité tant recherchée par le patronat,
la loi de réduction à 35 heures hebdomadaire du temps de travail
introduit la mise en forme légale de la modulation des horaires de travail
basée sur l'année avec ses répercussions hebdomadaires et journalières.**

Le salarié travaille en moyenne 1.600 heures par an. Cette quantité d'heures ne sera plus établie sur les huit heures par jour et les cinq jours par semaine, mais sera déterminée en fonction des besoins de la production et du service. Travail le dimanche, les jours fériés, travail de nuit... quatre jours par semaine... trois semaines par mois. Tout un éventail de formules selon les bran-ches d'activité qui vont remettre en cause les acquis sociaux du système fordiste : les deux jours de congés consécutifs avec le dimanche, la double compensation du travail dominical, les indemnités de chômage technique, les congés maladie... Le paiement des heures supplémentaires, par exemple, sera limité car on pourra travailler jusqu'à 48 heures dans la semaine sans majoration. De cette façon, on vide de leur substance, en terme de droit social, les conventions collectives, le code du travail, le salaire minimum lui-même. Dans les entreprises où ont déjà été signés des accords de réduction du temps de travail assortis d'une annualisation, la production a été maintenue, voire augmentée, il y a donc eu intensification du travail. Quant au salaire, il baisse soit directement soit progressivement par un gel qu'on appelle pudiquement "accord de modération". Pour nous donc, l'annualisation du temps de travail, c'est travailler moins longtemps mais plus durement et en étant moins payés. De fait, annualisé, le salarié doit être disponible toute l'année pour ne travailler qu'aux moments où il est le plus "rentable". Cela induit la gestion puis l'asphyxie par le patron de la vie privée du salarié (vie de famille, relations humaines, sociales, syndicales, dans et hors des entreprises, par exemple dans le voisinage...) et conduit inéluctablement au déchirement de tout le tissu social par l'exacerbation des conflits individuels. L'implosion sociale est-elle certaine ?

**Confédération Nationale du Travail
33 rue des Vignoles, 75020 Paris**

En Belgique aussi il existe une ébauche d'organisation anarcho-syndicaliste. Elle se nomme la [Coordination Autonome des Travailleurs](#) et on peut la rencontrer le mercredi après-midi au
65 rue du Midi à 1000 Bruxelles.

FRANCE / CONTRE LES EXCLUSIONS ET LA MISÈRE

Bouffons du riche !

**La loi de cohésion sociale qui sera débattue dans les prochains jours au
Parlement**

va à l'encontre du mouvement des chômeurs, précaires et salariés de ces dernières semaines.

En effet, dans un même temps où des collectifs indépendants, des associations et des syndicats luttent pour obtenir les moyens de vivre (augmentation des minima sociaux, gratuité des transports...), la réduction du temps de travail, cette loi a pour objet de renforcer l'assistanat et le contrôle social exercés sur les populations des quartiers les plus pauvres. Décidément, la gauche, même plurielle ne fait que gérer ce triste système !

Ce n'est pas d'une loi de cohésion sociale dont la société a besoin mais d'une transformation des rapports sociaux et économiques, de justice et d'égalité, d'un travail socialement utile...

C'est la réappropriation et la redistribution des richesses pour tous aussi bien ici que dans les pays du Sud et de l'Est qu'il nous faut obtenir.

C'est le refus des diktats des États de l'OCDE, les 29 pays les plus riches de la planète, qui au travers de l'AMI, veulent offrir aux multinationales, au libéralisme les moyens d'une puissance encore accrue et renforcer l'exploitation et la mise en concurrence des peuples.

Partageons les richesses, pas la misère...

La période du plein-emploi a fait ses vieux os. Avec les grands plans de restructuration dans l'industrie, la fin d'une économie à fort besoin de main-d'œuvre s'annonçait. Les actifs d'alors connurent l'avènement du chômage de masse, et les jeunes d'aujourd'hui l'incontournable précarité.

En effet, pour gagner sa croûte, la nouvelle formule est de passer alternativement de périodes de travail à des périodes de chômage. Si cela n'arrange ni le travailleur, ni le chômeur, les hauts techno-savants libéraux aimeraient parfaire le modèle en imposant une flexibilité totale.

C'est sur le terreau de l'isolement, des inquiétudes, des peurs, de la misère sociale que fleurissent les délires racistes.

La lutte des chômeurs est légitime...

- Parce qu'elle prouve encore qu'il est possible de lutter contre l'écrasement des personnes par la logique capitaliste.
- Parce qu'elle démontre que la solidarité et l'entraide ne sont pas des vains mots entre gens en difficulté et ce en pointant les vrais responsabilités de la détresse sociale sans foutre tout ça sur les dos des immigrés.
- Parce que la reconstitution de lieux conviviaux où se retissent les liens nécessaires entre les individus est indispensable pour passer de la survie à la vie, pour recréer une identité collective forte afin de reprendre le combat vers la reconquête de droits nouveaux.
- Parce que les "problèmes" des chômeurs et des précaires ne peuvent se résoudre sans interpeller l'ensemble de la population sur la place qu'occupe le travail dans notre société. La division entre travailleurs et chômeurs, comme entre français et immigrés ne pouvant que servir ceux qui défendent le libéralisme, la précarité et la flexibilité.

Antifascistes, nous sommes aux côtés des chômeurs et précaires, des sans-papiers pour affirmer que seules les luttes sociales feront reculer la xénophobie et la concurrence entre les communautés. Ne pas se borner à une condamnation morale des slogans type Je suis français, j'ai du travail (extrait d'affiche du Front National), mais agir ici et maintenant pour vivre et partager nos valeurs. Construire des contre-pouvoirs citoyens à tout ce qui permet de nos jours aux fachos d'imposer leur démagogie machiavélique.

Plus que jamais il est temps de satisfaire les revendications sur le droit à un revenu garanti

pour tous et toutes, à la formation de manière totalement libre et à la réduction massive du temps de travail. Plus que jamais il est temps de vivre d'autres rapports non basés sur le profit comme le démontre les SEL's (Système d'Échanges Locaux). Plus que jamais nous devons nous réapproprier nos vies. C'est maintenant que nous voulons vivre. Prenons nos affaires en main.

Réseau No Pasaran ! 21ter rue Voltaire, 75011 Paris

Le **Réseau No Pasaran !** n'est ni une structure figée ni une organisation partidariaire. Au vu de la situation politique actuelle, ses objectifs sont de promouvoir l'échange d'idées, d'analyses et de pratiques sur un certain nombre de thèmes (exclusions, répression, autoritarisme, ordre moral) qui sont à l'origine du développement des extrêmes droites, des politiques sécuritaires tant en France que dans le reste du monde. Indépendant, le Réseau fixe son action dans une lutte antifasciste qui ne peut se dissocier de la lutte contre toutes les exclusions et le système capitaliste qui les engendre. Partie prenante d'une résistance européenne, le Réseau développe contacts, échanges et actions dans ce sens. Que ce soit sur le terrain politique, social, culturel ou idéologique, le mouvement antifasciste radical doit se regrouper et se donner les moyens humains, financiers et pratiques pour peser au sein de la société.

*UN DES TRACTS DISTRIBUE DANS LE MOUVEMENT DES CHOMEURS
ET PUBLIE SOUS LA RUBRIQUE...*

Paroles du pavé

Étudiant, réveille-toi !

Étudiant, tu n'es qu'une marchandise. Et en tant que marchandise, ta seule liberté est celle de circuler, à laquelle tes gardes-chiourme tiennent tant. Aller et venir, changer d'employeur, de résidence, de brosse à dent, de vagin ou de verge, voilà l'espace de ta stérile agitation, le lieu désolé de ta jeunesse sans passion, voilà le volume de la cellule où tu t'étiologies et dont tu as si peur de toucher les murs.

À l'université, tu n'apprends guère qu'à te soumettre, et à t'ennuyer; il faudra quelques années de ce dressage aride pour faire de toi un bon salarié, dans le meilleur des cas, ou sinon un chômeur respectueux de ses maîtres. Il n'est pas rare que tu te flattes de la profondeur de ton obéissance, ou de la malice de ton ambitieuse soumission. Pauvre con ! qui ignore que l'on n'accède au pouvoir que pour s'y être intégralement soumis; pas avant, donc, d'avoir renoncé à toute espèce d'existence individuelle. Il n'est pas une seule dignité qui, dans la société présente, ne se donne immédiatement pour une indignité, et tu le sais.

Tu te demandes aussi, à certains instants d'angoisse, ce que tu voudrais vraiment faire. Mais à cela il n'y a, bien entendu, pas de réponse: comment pourrais-tu désirer en tant qu'homme ce que tu peux faire en tant qu'étudiant ?

Le mal-nommé "mouvement des chômeurs", qui n'est rien d'autre que la révolte des hommes libres contre un ordre social où nul ne trouve plus d'emploi à ses facultés, est porteur d'une radicalité qui seule peut te sortir de ton insignifiance. Il s'adresse à chacun en tant que singularité quelconque. Il ne réclame rien de moins que l'abolition du travail salarié, et du désert social qui est nécessaire à son maintien.

Il ne discourt pas; il agite, occupe, assiège, détruit. Il est déjà, pratiquement,

l'expérimentation de modes de vie, de joies, de communautés sans précédent. Contre le bonheur grelottant des consommateurs tapis dans leur moquette, il est la déflagration de la vraie vie qui emportera dans un éclat de rire gigantesque l'empire de l'ennui, du calcul et de la séparation. Rien ne peut dispenser la vie d'être-passionnante.

L'échec formidable de cette société est patent, en tous les domaines; elle avoue elle-même qu'elle n'est plus, pour l'essentiel, réformable.

Sa destruction est d'autant plus imminente que les fous qui font mine de la gouverner sont devenus sourds. Cela nous épargnera la peine d'avoir à discuter avec eux, et nous aurons moins de remords, aussi, à les éliminer. Il ne nous reste donc qu'à exécuter la sentence qu'elle a depuis longtemps déjà prononcé contre elle-même. En occupant la face de Jussieu, par exemple, et en vouant à la métamorphose de la société ce que l'on avait soigneusement destiné à sa reproduction.

[ALTERNATIVE LIBERTAIRE](#) - AVRIL 1998

SYNTHÈSE / LU DANS LA REVUE ARCHIPEL

Belgique

état des lieux d'une non- nation

**Pour aider nos lecteurs français à mieux comprendre
les réalités belges une radiographie signée Didier
Brissa
et repiquée du magazine du Forum Civique
Européen...**



Les développements continus de la fédéralisation de l'État belge, les diverses pressions nationalistes conduisant à des institutions séparées et les modèles de séparatisme qu'ont connus divers États européens ces dernières années ramènent de plus en plus régulièrement la question de l'éclatement en deux entités distinctes de ce produit de la grande diplomatie européenne de la première moitié du XIXème siècle. Comprendre ce long cheminement et tenter d'en saisir les perspectives ne peut se faire sans un certain retour aux sources.

Une zone de fracture

Claude Semal, chansonnier bruxellois contemporains conte dans une de ses chansons la désorientation naturelle du sentiment national en Belgique par cette phrase : { Les généraux de toutes les têtes couronnées d'Europe sont venues culbuter nos campagnes }.

La Belgique géographique fut en effet le théâtre de nombre de césures politiques au cours des deux mille ans d'histoire européenne. Elle tire son nom d'une tribu germanique mineures les Belges, qui occupaient son territoire vers le IIIème et IVème siècle av. JC. Ces seuls "vrais Belges" auraient immigré vers l'Angleterre lors de l'avancée vers l'ouest des autres tribus germaniques. La domination romaine, qui débuta en l'an 51 avant notre ère par l'écrasement des Éburons, est à l'origine d'un élément d'extrême importance pour le présent récent, puisque l'actuel tracé de la frontière linguistique correspond à peu de choses près à la limite nord-continentale des territoires et populations latinisées sous son autorité.

Ainsi les populations comprises entre la Meuse, l'Escaut et au sud de Bruxelles entrèrent dans la sphère des populations de langue d'oïl, tandis que plus au nord elles conservèrent leur culture germanique. À partir du IIIème siècle, l'effondrement progressif de l'Empire romain verra les Francs occuper une majeure partie de la Gaule romaine, et la conversion de Clovis au christianisme permettra aux langues latines de se perpétuer là où elles étaient - en usage courant.

La position centrale de la Belgique, proche d'Aix la Chapelle, au sein de ce qui allait devenir le Saint Empire Romain Germanique d'Occident, explique que les

dynasties mérovingiennes, puis carolingiennes y fixèrent maintes capitales et villes importantes.

Plus tard, en 843, ces régions seront partagées par le traité de Verdun entre la France et la Lotharingie, puis la Germanie, l'Escaut servant de frontière. Une exception notable à ce partage fut la ville de Liège et la région environnante. Évêché dès le VIII^{ème} siècle, elle devint capitale d'une principauté ecclésiastique relativement étendue et dirigée par un prince-évêque. Dépendant du Vatican, elle était politiquement et militairement vassale de l'Empire germanique. De sa particulièrement longue existence elle ne disparaîtra définitivement qu'en 1792, sous l'occupation de la France révolutionnaire - il restera un état d'esprit particulier qui fait qu'on ne peut toujours pas parler d'une nation wallonne au même titre ou degré que d'une nation flamande. De même, Liège, tout en étant aujourd'hui fortement francophile et francophone, fut longtemps aussi sous une influence intellectuelle, culturelle et architecturale fortement allemande.

Les différents conflits de succession au Moyen-Âge affaibliront tant les royaumes franc que german, donnant naissance à une suite d'États intermédiaires, dont le très puissant Duché de Bourgogne, pour lequel Charles le Téméraire conquiert de nombreux territoires (dont les Flandres, le Brabant, le Hainaut, le Luxembourg...).

La Belgique d'alors, unie aux Pays-Bas actuels, passera ensuite aux mains de la maison des Habsbourg d'Autriche, puis d'Espagne, sous le nom de *Pays-Bas autrichiens*, puis *Pays-Bas espagnols*. En rébellion depuis 1555 contre la très catholique Espagne, les Pays-Bas septentrionaux, majoritairement calvinistes, font sécession en 1579 et se constituent sur la base de l'Union d'Utrecht en État indépendant sous le nom de *Provinces Unies*. La Belgique actuelle restera sous la coupe espagnole jusqu'en 1713, où elle revient à nouveau à l'Autriche.

Dans la foulée de 1789 en France, les provinces belges, tentent de s'émanciper de la tutelle de Joseph II d'Autriche, mais les Autrichiens redeviennent maîtres du pays en 1790.

Après les victoires de Valmy et de Jemappes (1792), la France de la Convention occupe les provinces belges qu'elle annexera à la République en 1795, après la réaction thermidorienne [Élément essentiel dans l'histoire belge : alors que le gouvernement révolutionnaire jacobin avait songé à accorder une certaine autonomie aux provinces belges sous direction de révolutionnaires locaux, Thermidor, puis le Directoire installeront dans les responsabilités publiques de la République des aristocrates et grands bourgeois. L'aristocratie locale n'avait pas été décapitée, ni par les révoltes de 1789 ni par l'occupation française de 1792 pour deux raisons : dans les deux cas elle avait participé aux événements contre l'occupant autrichien, et parce que la France cherchait à se concilier des alliés et ne pratiqua pas en Belgique le même nettoyage social que sur son territoire.]

Autant le départ de Joseph n'avait fait l'unanimité, autant la présence française amorcera la distinction politique au sein des notables belges, Les Français seront honnis par l'aristocratie, le clergé et la haute bourgeoisie, qui ne supportent pas les vellétés centralisatrices et laïques du nouveau pouvoir, tout en y participant relativement, en particulier sous l'empire de Bonaparte et après le Concordat. La bourgeoisie libérale accueille la fin des privilèges de l'Ancien régime avec une satisfaction manifeste qui ne sera gâchée que par leur quasi-restauration sous le despotisme napoléonien. Par ailleurs, la principauté de Liège, qui avait connu en 1789 une révolution comme la France et qui avait chassé le prince-évêque, despote

réactionnaire sera sans aucun doute la région qui accueillera la République avec le plus d'entrain.

Ainsi pour la première fois les Pays-Bas autrichiens (provinces belges) et la principauté de Liège se trouveront réunis dans une structure unique.

Cependant, les divergences entre les provinces belges et l'ex-principauté sont annonciatrices des oppositions qui vont prévaloir au XIXème siècle, entre partisans d'un maintien intégral des institutions traditionnelles et partisans des réformes. Les classes privilégiées de l'Ancien Régime, s'appuyant sur le clergé et sur l'attachement des masses à la religion, susciteront un anticléricalisme politique toujours plus radical comme expression politique de la nouvelle bourgeoisie non privilégiée.

Mais ces divergences seront rapidement mises entre parenthèses. An bout des Cent Jours et après la défaite de Napoléon à Waterloo en 1815, l'ensemble des territoires belges (provinces belges, ex-principauté de Liège et duché de Luxembourg) reviendront à Guillaume d'Orange - prince souverain des Pays-Bas - et à sa Maison, en récompense des bons et loyaux services rendus aux puissances coalisées. Guillaume Ier d'Orange ressuscitera rapidement la coalition entre catholiques (parce qu'il est protestant) et libéraux (car c'est un despote), présidant même à la naissance de la seconde ligne de fracture de la politique intérieure belge après le cléricisme : la question linguistique. En effet, il se mit en tête d'unifier son royaume par l'usage obligatoire du néerlandais dans l'ensemble des administrations et cours de justice. Or l'ensemble des classes dirigeantes, qu'elles soient nobiliaires, haute et moyenne bourgeoisies, sont francophones. Le français est à l'époque langue de culture et de commerce à travers l'Europe et, en Belgique plus qu'ailleurs, langue de distinction sociale pour les classes dirigeantes, tant en Flandre qu'en Wallonie. Aussi l'intention linguistique de Guillaume Ier est-elle presque aussi mal reçue au nord qu'au sud du pays, et pas seulement par les classes dirigeantes. En effet, le clergé catholique compte beaucoup sur l'extrême fragmentation des dialectes, tant flamands que wallons, comme frein au protestantisme qu'elle juge véhiculé par le néerlandais standardisé des Pays-Bas.

C'est l'état d'esprit qui préside, en juillet 1830, aux révoltes populaires de la petite bourgeoisie et du prolétariat naissant en cette aube de la révolution industrielle qui chasseront l'occupant hollandais des principales grandes villes. Et aux revendications nationalistes et linguistiques impulsées par les classes dirigeantes, se mêleront bientôt des cris de révolte contre le machinisme fauteur de chômage. Mais, face à une populace encore très ignorante, analphabète, désordonnée et sans direction, les classes dirigeantes mettront vite sur pied une garde bourgeoise qui, en plus de combattre les troupes hollandaises, assurera des missions de police visant à contenir, orienter, voire réprimer les insurrections populaires. Dans la nuit du 26 au 27 septembre, les troupes hollandaises commandées par le prince Frédéric d'Orange battent en retraite. La reconnaissance de l'indépendance sera consacrée au terme d'un long processus s'échelonnant de la conférence de Londres, qui commence en octobre 1830, jusqu'au règlement définitif de 1839.

Naissance de l'État belge

Dans la première partie, nous vous avons présenté un résumé de l'Histoire des populations ayant vécu sur la zone géographique dénommée "Belgique". Nous tentions de cerner l'origine des lignes de fracture de la société belge contemporaine, de l'époque romaine à l'aube de l'ère moderne : fracture linguistique, fracture religieuse, fracture sociale. Avec sa nouvelle indépendance (1830), la Belgique entre de plein-pied dans l'ère des Etats modernes, l'ère capitaliste.

Une monarchie constitutionnelle

Le 18 novembre 1830, malgré une très forte composante libérale et républicaine, le Congrès National (assemblée constituante) décida à une large majorité que la Belgique serait une monarchie constitutionnelle. Cette décision, pour les libéraux, fut prise par crainte qu'un choix républicain n'incite les grandes puissances à accorder à Guillaume d'Orange le soutien militaire qu'il sollicitait pour reprendre le pouvoir en Belgique. C'est ainsi que la Constitution belge est un savant dosage entre les exigences des nobles et haut-bourgeois catholiques conservateurs, et celles des bourgeois libéraux plus progressistes. Cela donne un étrange cocktail. En effet, les libéraux voulant garder la possibilité d'une future révision de la Constitution en faveur d'un régime républicain, les pouvoirs et prérogatives du roi sont, encore maintenant, les plus importants de toutes les monarchies constitutionnelles d'Europe, ressortant beaucoup plus du régime présidentiel que monarchique. La Constitution établit également un système électoral censitaire qui favorisa la couche la plus haute et la plus conservatrice des classes dirigeantes, et en particulier les grands propriétaires terriens. L'unionisme politique entre catholiques et libéraux, face à la précarité d'un État belge indépendant des grandes puissances et fondé sur l'homogénéité des intérêts immédiats des classes dirigeantes, durera jusqu'au premier gouvernement libéral intégral de 1847.

Le mouvement flamand

C'est la même année que la première manifestation concrète, probante et organisée du mouvement flamand se manifesta par la publication d'une *Déclaration de principes fondamentaux*. Il s'agissait d'une plate-forme réunissant élus et intellectuels flamands, issus essentiellement des classes moyennes, et que les premières manifestations du *Romantisme* poussent à radicaliser leur position en matière de langue et de culture. Ils avancent la revendication encore modeste de l'égalité de traitement des langues dans l'administration des régions où elles sont usitées. En effet, dans tout le pays, seul le français est en usage dans toutes les formes d'administration et de justice. Or la population de toute la moitié nord du pays ne le comprend pas (1). Si la bourgeoisie flamande parle français entre soi quand elle administre, elle commande en flamand.

Réformes

Les événements de 1848 en France permettront le retour des catholiques aux côtés des libéraux dans le gouvernement, la bourgeoisie faisant corps socialement face à d'éventuels mouvements populaires (2). Ce sera aussi l'occasion de concéder quelques réformes, tel l'abaissement du cens (donnant accès au vote à des couches inférieures de la bourgeoisie), l'extension de l'action sociale du gouvernement au champ économique (qu'il avait laissé totalement libre jusque là) en raison de la crise du moment. Il créa

aussi une Caisse officielle de retraite (1850) et traça un cadre légal aux sociétés de recours mutuel, première forme de prise en compte publique des mouvements ouvriers montants (1851). C'était une façon détournée de freiner les différentes formes d'ententes ouvrières qui, bien qu'illégales selon le Code Napoléon, toujours en vigueur, qui prévoyait des peines de deux à cinq ans d'emprisonnement (3), sont de plus en plus nombreuses dans le pays. La Belgique est alors le deuxième pays le plus industrialisé au monde, juste derrière l'Angleterre, et voit apparaître un prolétariat de masse toujours plus nombreux.

Avec la "révolution" belge, les Conseils des Prud'hommes, instaurés en 1809-1810 et passés de 2 à 17 en 1842 (première forme de représentation ouvrière, certes très limitée), donnèrent un premier moyen d'expression légal aux ouvriers. Par ailleurs, plusieurs courants libéraux avaient manifesté des préoccupations sociales dès les dernières années du régime hollandais, et plusieurs publications s'étaient fait l'écho de la pensée de Fourier et de Saint-Simon (4).

Voici posé le dernier des trois axes qui modèleront les clivages de la Belgique contemporaine : cléricaux/anticléricaux, francophones/flamandophones (5), classes privilégiées/classes laborieuses.

Les clivages

La première expression de ces clivages sera la formation en 1846 du parti libéral sous la présidence d'Eugène Defacqz (6). Celui-ci défendra principalement, d'une part l'abaissement du cens et une réforme électorale en faveur de la moyenne et petite bourgeoisie, et d'autre part l'enseignement public et la séparation à tous niveaux de l'État et de l'Église. Le parti libéral, intégrant à la fois contre-révolutionnaires orangistes et démocrates radicaux, sera avant tout le parti de la bourgeoisie anticléricale et urbaine. Bien que le parti catholique ne se structure en tant que tel qu'en 1884, il exista dès lors de fait, en quelque sorte par déduction. La difficile union des catholiques s'explique tant par leur énorme poids dans la société que par la multiplicité de leurs associations, divisées entre constitutionnels parlementaristes et ultramontains. Cela préfigure la largeur du champ social occupé encore aujourd'hui par le parti chrétien et son pilier, de la démocratie chrétienne à l'extrême-droite bon teint, du syndicat chrétien des employés presque gauchiste à une direction syndicale profondément engagée dans la cogestion ! Ainsi se dessina l'opposition classique gauche-droite à travers ce premier clivage de classes, tant entre partis qu'en leur sein.

Après une succession de gouvernements libéraux homogènes, le dernier gouvernement unioniste de 1855 sera le premier à inaugurer la "question linguistique" dans la politique gouvernementale belge par une Commission "*chargée d'examiner les dispositions à prendre dans l'intérêt de la langue et de la littérature flamandes*". À partir de 1857, les gouvernements seront alternativement libéraux puis catholiques, et ce jusqu'en 1884. Le poids de l'Église dans la société belge fût le moteur essentiel des luttes sur presque tous les champs d'application du politique, au point d'entraîner la rupture des relations diplomatiques avec le Vatican en 1880, après la décision du gouvernement libéral d'instaurer un enseignement public généralisé, sous direction unique de l'autorité civile. En outre, les virages anticléricaux successifs de la franc-maçonnerie notamment pèseront autant que le *Syllabus* du très conservateur Pie IX.

La question linguistique

Rendu en 1857, le rapport de la *Commission des griefs flamands*, bien que modéré, fut accueilli avec tiédeur puis combattu par les gouvernements successifs de 1858-1859. Cela eut pour effet direct de renforcer le mouvement qui, parti d'intellectuels, rencontra de plus en plus d'échos dans les masses laborieuses flamandes. D'autant que les sentiments de celles-ci furent particulièrement touchés, dans la décennie qui suivit la diffusion du rapport, par plusieurs affaires fortement relayées par la presse, où il fut impossible pour des inculpés flamands d'être jugés dans leur langue. Il faudra plus de 20 ans pour que quelques-unes des propositions du rapport deviennent des lois : en matière répressive (1873), dans l'administration (1878) et dans l'enseignement (1883). Le Mouvement flamand s'affirmera de plus en plus transversal aux clivages politiques, au sein desquels il jouera le rôle de groupe de pression. Il sera cependant premièrement progressiste, ses revendications entrant en conjonction avec l'aspiration au suffrage universel.

Le mouvement ouvrier

Comme signalé précédemment, la Belgique du XIX^{ème} siècle est une des premières et plus importantes puissances industrielles mondiales. Cette puissance s'accompagne d'une très forte prolétarisation qui prend très vite des formes massifiées. Autour des charbonnages, aciéries, usines textiles, etc., le patronat belge aura tôt fait de récupérer, à son profit, l'idée fourriériste du phalanstère, transformant ainsi les banlieues industrielles en vastes cités-dortoirs. La structure urbaine des villes du sillon Sambre et Meuse en est encore profondément marquée.

Ce siècle verra naître à l'Histoire, à travers le mouvement ouvrier, des hommes et des femmes qui n'avaient pas d'expression jusque là. Laissant, en raison de ses origines paysannes et artisanales, peu de trace dans ses premières années, le mouvement ouvrier marquera le siècle de plusieurs révoltes parfois violentes en réaction aux conditions de vie et de travail. Mais, au-delà des réactions sporadiques, des actions coordonnées vont progressivement s'organiser. Ainsi, les sociétés mutualistes, légalisées en 1851, serviront-elles souvent de couverture à l'action syndicale, voire politique, entravées par des obstacles légaux. Les premières associations véritablement syndicales (1857) verront le jour dans l'industrie du textile en Flandre, toujours sous couverture de société mutualiste. Après des débuts laborieux, dus tant aux obstacles légaux qu'au régime électoral censitaire, le mouvement ouvrier va s'implanter peu à peu, sans pouvoir être justement représenté dans les chambres. Le suffrage universel des hommes sera donc un de ses principaux combats. La première organisation véritablement socialiste, l'Association de la Démocratie militante *Le Peuple*, naît en 1860 et son journal deviendra en 1866 l'organe de la représentation belge de l'AIT (*l'Association Internationale des Travailleurs*, dite *Première Internationale*). Les représentants belges de l'AIT eurent souvent une position médiane entre bakouninistes et marxistes, l'éclatement entre les options des différents groupes se retrouvant sur le terrain belge. Après plusieurs tentatives unificatrices infructueuses, un parti ouvrier socialiste naît en 1879, mais les différends entre partisans de l'action politique (en Flandre et à Bruxelles essentiellement) et anarcho syndicalistes (majoritaires en Wallonie) fragilisent le mouvement.

En 1880, année de la première grande manifestation nationale pour le suffrage universel (des hommes), la part de la population occupée dans l'industrie dépasse pour

la première fois celle occupée par l'agriculture (7).

Bipolarisation

De la fin de l'unionisme à 1884, la vie politique belge s'est bipolarisée, entre la gauche libérale et la droite catholique, autour de la question de la laïcisation de l'État. La formation de ces deux partis est parallèle même si leurs dates officielles de fondation diffèrent. Ils ont une assise électorale préexistante à leur naissance, ce qui ne sera pas le cas du troisième grand parti, le parti ouvrier. L'apparition de ce dernier modifie les équilibres.

Sur l'axe gauche-droite, tant que le clivage dominant était interne à la classe censitaire, la gauche libérale, anticléricale, s'opposait à la droite catholique conservatrice.

Quand le clivage dominant traversera l'ensemble de la société, traduisant un antagonisme entre classes et non plus au sein d'une classe, les libéraux vont s'identifier à une fraction de la classe dominante et les socialistes à une fraction de la classe dominée, tandis que les catholiques vont prétendre transcender les classes sociales. Un État au bord de l'explosion

Dans les deux premières parties, nous avons commencé à cartographier le paysage socio-politique procédant de la Belgique contemporaine. Nous verrons ici l'apogée et le déclin de ce processus, conduisant aujourd'hui cet État au bord de la sécession, dans une atmosphère de scandales politico-judiciaires et de déliquescence sociale.

Un État au bord de l'explosion

Dans les deux premières parties, nous avons commencé à cartographier le paysage socio-politique procédant de la Belgique contemporaine. Nous verrons ici l'apogée et le déclin de ce processus, conduisant aujourd'hui cet État au bord de la sécession, dans une atmosphère de scandales politico-judiciaires et de déliquescence sociale.

Les "standen"

Sous la double pression du mouvement ouvrier et du mouvement flamand, l'État belge va être contraint d'ouvrir peu à peu le droit de vote et les assemblées à tous (le vote plural date de 1893, le suffrage universel des hommes de 1919).

La récession économique, les effets directs et indirects de la seconde révolution industrielle (massification du prolétariat, de la presse populaire, exode rural, etc), la création d'un parti ouvrier unifié et la sanglante répression des mouvements sociaux de 1886 accentuent la cristallisation politique sur base de classes. De la fusion de divers groupes politiques avec une soixantaine de "sociétés ouvrières" (syndicats, mutualités, coopératives et ligues) va naître en 1885 le Parti Ouvrier Belge.

Par réaction, une tendance démocrate-chrétienne se constituera au sein du parti catholique, sur les mêmes bases organisationnelles, et verra ainsi progressivement se transformer les oeuvres ouvrières chrétiennes en syndicats, mutualités et coopératives. Le monde libéral tentera de faire de même, avec plus (les mutualités) ou moins (les unions libérales ouvrières) de succès.

Les trois grands piliers ("standen") de l'histoire politique belge se mettent ainsi en place pour près d'un siècle. L'existence du POB va pourtant modifier la nature de ses opposants : s'il partage l'anticléricalisme du parti libéral, par son action réformatrice sur le plan social il pousse les libéraux à ne plus s'identifier qu'à la bourgeoisie anticléricale.

La combinaison de l'influence de Léon XIII (Rerum Novarum) et la peur de l'influence socialisante sur les masses poussera le parti catholique à l'interclassisme et à la création d'organisations ouvrières chrétiennes.

Trente ans de gouvernements catholiques

De 1884 jusqu'à 1914, les catholiques, favorisés par les votes censitaire et plural, tiennent la majorité dans les deux chambres et forment seuls les gouvernements. À l'opposé les socialistes, pour les mêmes raisons, n'y seront représentés qu'à partir de 1894. Entre 1886 et 1913, les manifestations et les grèves pour le suffrage universel firent près de 50 morts et plusieurs centaines de blessés.

La politique ouvertement cléricale et conservatrice de ces trente ans de gouvernement forgera une solide contre-alliance entre libéraux et socialistes en matière d'enseignement et de législation civile. Il en restera pourtant un enseignement libre (comprenez catholique) numériquement équivalent à l'école publique en Wallonie et majoritaire en Flandre. Subventionné par l'État, mais sous l'autorité du clergé, ses programmes sont établis par l'État mais l'enseignement de la religion est obligatoire dans les deux réseaux. Les futurs gouvernements laïcs ne pourront en réduire le poids.

Par ailleurs, l'aube du siècle verra l'internationalisation des activités des grands groupes financiers et industriels de Belgique : Empain, Solvay, Société Générale, etc...

La première guerre mondiale aboutira à donner un coup d'accélérateur aux revendications tant linguistiques qu'ouvrières, suscitant aussi une réforme électorale à l'origine d'une constante politique jusqu'à nos jours : la nécessité de coalition pour gouverner. Le mouvement flamand sortira de la Grande Guerre renforcé et radicalisé. L'usage unique du français par les officiers aura de nombreuses conséquences malheureuses et servira d'argument moteur du mouvement flamand.

Radicalisation de la question linguistique

Dans les années trente, de nombreux éléments annonciateurs de l'importance sans cesse grandissante de la question linguistique ont été des facteurs d'instabilité gouvernementale : la naissance et la stabilisation en Flandre de partis à caractère linguistique ; le pouvoir croissant, comme groupes de pression transversaux aux courants politiques, des mouvements flamand et wallon ; les prééminences électorales toujours plus différenciées entre le nord (chrétiens) et le sud (socialistes). Ainsi les gouvernements successifs se sentiront contraints, toujours trop modestement au goût des mouvements nationalistes flamands, d'apporter des modifications aux législations linguistiques.

Seule la collaboration des nationalistes flamands avec les occupants allemands ralentira un peu cette dynamique dans l'immédiate après-guerre (1944-1961), mais une accumulation de facteurs à forte composante émotionnelle poussera à une différenciation accentuée de sensibilité entre les populations du nord et du sud :

- Les problèmes linguistiques au front en 14-18, cités plus haut.

- Les lenteurs politiques à la "flamandisation" des études supérieures (l'Université de Gand, la première, ne fut "flamandisée" qu'en 1930) et à introduire l'usage du flamand dans les administrations et la justice.
- Les conséquences différenciées de l'occupation allemande : l'attitude favorable des autorités occupantes envers les mouvements nationalistes
- Dans le prolongement de cette situation, la "question royale" (1944-1950) : les sympathies du roi Léopold III pour le Reich rendirent impossible son retour jusqu'au référendum de 1950 sur cette question. Les résultats exprimèrent de profondes divergences régionales, liées aux sentiments sur la collaboration, avec 72% d'avis favorables en Flandre contre seulement 42% en Wallonie (48% dans l'arrondissement de Bruxelles). Le gouvernement social-chrétien, majoritaire dans les deux chambres, crut pouvoir décréter le retour du roi sur base de cette "majorité nationale", mais cette décision provoqua tant de mouvements de grèves et d'affrontements violents dans les centres industriels wallons que le roi renonça au trône en faveur de son fils Baudouin. flamands (qui s'étaient pour la plupart fascisés dans les années 30) et la libération des seuls prisonniers de guerre flamands créèrent un climat plus favorable à la collaboration. La revendication de l'amnistie des peines pour faits de collaboration reste une des principales exigences du mouvement flamand contemporain.

Le système social : un ciment

La société belge renforça la structuration de l'État suivant les fameux "piliers" ; en instaurant un système de sécurité sociale et d'assurance maladie-invalidité qui institutionnalisait le pluralisme des mutualités. Il en sera de même pour l'institutionnalisation et le financement des caisses de chômage par l'intermédiaire des syndicats (l'une des raisons du taux exceptionnel de syndicalisation : près de 70%). Ces structures para-étatiques à caractère unitaire sont aujourd'hui le dernier ciment de la Belgique fédéraliste et la principale cible des exigences confédéralistes, voire séparatistes.

Fédéralisation

Cependant, le clivage linguistique va conduire à une très profonde réforme de l'État : la fédéralisation des structures et la mise en place d'un double découpage, d'une part linguistique et culturel (communautés flamande, française et germanophone), et d'autre part géographique et économique (Régions flamande, wallonne et bruxelloise). La Belgique compte ainsi sept gouvernements et près de quarante ministres (ou équivalents) pour 10 millions d'habitants.

Les grands partis eux-mêmes intégreront ce découpage par une scission linguistique. L'apparition de partis régionaux en zone francophone, la constitution d'unions patronales et d'entreprises francophones face à des homologues flamands, la régionalisation des structures syndicales viendront compléter le visage mosaïque de la Belgique moderne. À l'image de la démocratie chrétienne en Italie, la fédéralisation de la Belgique accentuera les tendances lourdes de la "standenorganisatie" (la pilierisation), en faisant du parti social-chrétien flamand (CVP) et de la social-démocratie Wallonie (PS) quasiment des partis-États dans leurs régions respectives. Aujourd'hui, la position différente des régions face au prolongement de la crise économique mondiale (vieilles industries lourdes en déclin et 25% de chômage au sud

contre des PME modernes et 10% de chômage au nord) contribue à augmenter la pression flamande pour un transfert de pouvoirs supplémentaires de l'État fédéral vers les régions et pour la fédéralisation de la sécurité sociale.

Dynamique séparatiste

La dynamique séparatiste, renforcée par les exigences européennes pour la monnaie unique (la Flandre les remplirait plus facilement si elle ne devait tirer le "boulet", wallon) devrait subir une nouvelle accélération sous la pression flamande lors de la prochaine révision constitutionnelle devant approfondir le fédéralisme à l'horizon 1999-2001. Si la Flandre pose la question de la scission de la sécurité sociale comme préalable incontournable, l'État fédéral perdra l'essentiel de ses dernières raisons d'existence. Et c'est là le scénario le plus favorable. Car, étant donné l'état d'esprit actuel du personnel politique flamand (alors qu'une légère majorité de Flamands sont toujours favorables à un État fédéral), des exigences sécessionnistes n'auraient rien de surprenant. La véritable question à moyen terme (2010-2020) est beaucoup plus de savoir sur quel modèle se fera le divorce (à la tchécoslovaque ? à la yougoslave ?) que de savoir s'il aura lieu. La question de Bruxelles (80% de francophones, entourée de territoires flamands), revendiquée comme capitale par la Flandre, deviendra sans aucun doute le point de cristallisation des agressivités réciproques, à moins qu'une solution européenne (Bruxelles devenant capitale européenne à statut extra-territorial par exemple) ne résolve les divergences.

Scandales politico-judiciaires

Les deux dernières années ont considérablement modifié la sensibilité des Belges face à leurs institutions, effritant profondément la confiance des citoyens dans ce système de "standen". L'affaire Dutroux et ses conséquences sont, sur le plan politique, la goutte qui a fait déborder le vase. Depuis quinze ans, une longue succession de scandales politico-judiciaires avaient secoué la Belgique dans une apparente indifférence la population : ballets roses bruxellois début 80 (une affaire de moeurs mêlant des juges pour enfants, des hommes politiques et la famille royale, qui a été étouffée) ; tueries du Brabant (attaques sanglantes et meurtrières de complexes commerciaux avec un rendement financier quasi nul, mais ayant suscité un fort renforcement de la gendarmerie dans un contexte terroriste style "années de plomb" à l'italienne, jamais élucidées) ; assassinat d'André Cools ex-premier ministre et ex-président du PS, promoteur de tout un réseau économique para-étatique, resté maître de la Wallonie alors qu'officiellement il n'était plus que bourgmestre de sa petite ville ; on tient les tueurs, mais pas les commanditaires) ; affaire Dassault et consorts (financement occulte des partis politiques, principalement les deux PS, affaire qui pourrait être liée à l'assassinat de Cools ; les divers ministres ou responsables "mouillés", après un bref écartement, ont tous retrouvé une place aujourd'hui ; les poursuites traînent en longueur, des pièces à conviction disparaissent, des témoins se rétractent ou changent de version) ; le rôle du gouvernement belge dans le génocide rwandais (complicité au minimum passive dans l'armement et le soutien financier aux milices génocidaires), etc...

Le mouvement "blanc"

Pour la population, l'affaire Dutroux, et surtout la retransmission télévisée intégrale de l'enquête parlementaire sur les dysfonctionnements de l'enquête judiciaire, est venue achever le reste de confiance dans les institutions et relancer une dynamique de contestation généralisée à caractère démocratique.

Il faut briser quelques lances contre l'attribution de caractère "populiste-poujadiste" aux mouvements blancs : un an après les faits, il subsistait près de 130 *Comités blancs*, organisant à divers degrés près de 5.000 personnes (3.000 en Wallonie, 1.000 en Flandre et 1.000 à Bruxelles). Ils ont organisé plus de 250 *Marches blanches* totalisant plus de 560.000 manifestants. La composition sociale des comités reflète en général celle de la population globale, avec une prédominance des classes moyennes.

La semaine précédant la *Marche blanche* des 300.000 à Bruxelles, la justice décida le dessaisissement du juge d'instruction qui, après une demi douzaine de prédécesseurs, venait enfin de faire arrêter Dutroux et ses complices. Il s'ensuivit une "semaine folle" à caractère pré-insurrectionnel : 129 manifestations étudiantes, 78 interruptions de travail, 88 barrages et occupations d'axes routiers importants, 19 actions "dures" face aux Palais de Justice... au total plus de 500 actions et un demi-million de participants avant le *Dimanche blanc*. Essentiellement ouvrière et étudiante, parfois violente, surtout en Flandre, cette semaine de contestation a eu un réel caractère "classiste", car le dessaisissement du juge Connerotte - un "petit juge" - sera explicitement perçu comme un acte de justice de classe, une injustice de trop. Une enquête sociologique approfondie du *Mouvement blanc*, qui vient de paraître, montre que, loin des fantasmes "poujadistes", les exigences sont beaucoup plus de démocratie dans la justice que de solutions autoritaires.

Cela se traduit chez les marcheurs blancs par 84% de méfiance à l'égard des partis politiques, 77% par rapport à la justice, 69% vis-à-vis du gouvernement, 53% face au patronat, 60% face à l'enseignement et 46% face à la monarchie. Un aspect majeur est que nul parti (excepté un peu Écolo, suite au rôle qu'il a joué dans la commission parlementaire d'enquête), pas même l'extrême-droite, ne bénéficie de cette perte totale de crédibilité des institutions dans leur ensemble.

En août 1997, un sondage rapportait que 64% des Belges estimaient que le pouvoir n'avait pas ou presque pas tenu compte de leurs attentes et que 10% se disaient prêts à participer à une nouvelle marche blanche sur Bruxelles. Il n'est pas à douter que dorénavant les prises de positions politiques, tant au nord qu'au sud, devront se faire non plus seulement par rapport aux questions économiques, sociales, linguistiques et confessionnelles mais aussi par rapport aux questions de démocratie et de justice portées par le mouvement blanc.

Didier Brissa
Journaliste, Liège

Cette synthèse est repiquée du mensuel *Archipel* édité par le Forum Civique Européen (FCE, Le Pigeonnier, 04300 Limans). Merci à eux.

Les illustrations sont extraites de l'album *Silence* de Comès (Casterman 1980).

Merci à lui...

NOTES

(1) Le recensement de 1848 relevait déjà que pour 42% de francophones, il y avait 57% de {flamandophones}, 1% de la utilisant l'allemand. Plus précisément, à cette époque seulement 10 à 15% de la population utilise principalement le français, l'immense majorité parlant son dialecte flamand ou wallon. Cette minorité trans-ethnique et nationale se retrouve essentiellement dans la bourgeoisie et les classes moyennes, ayant respectivement 45.000 et 140.000 électeurs censitaires.

(2) Notamment par l'exclusion d'un certain Karl Marx qui vivait à Bruxelles depuis 1845.

(3) Cet article ne sera aboli qu'en 1866. Jusque là les coalitions ouvrières seront reprises dans les statistiques annuelles de la criminalité, régulièrement et très brutalement réprimées.

(4) Dont notamment Louis de Potter, acteur de 1830 et éditeur d'une étude sur la *Conspiration des Égaux* ou encore le baron Jean-Hyppolite de Colins, auteur du *Pacte social* et père spirituel du socialisme belge non-marxiste.

(5) Néologisme créé par l'auteur : presque un siècle d'enseignement obligatoire du néerlandais en Flandre n'est pas encore parvenu à normaliser les différents patois flamands, restés très vivants. Il existe un néerlandais {administratif} et des flamands parlés par la population.

(6) Par ailleurs grand Maître du Grand Orient de Belgique. Ceci pour rappeler le rôle majeur des loges maçonniques dans la population belge intérieure et extérieure. Ce que Claude Wauthier mentionne pour l'ancienne Afrique française (Monde Diplomatique de septembre 1997) est valable pour les rapports entre la Belgique et le Congo-Kinshasa, le Rwanda et le Burundi, en particulier pour les loges chrétiennes. Par ailleurs, avant la mort d'André Cools, ex-Premier ministre et ex-président du PS, on avait coutume de dire que les décisions se prenaient plus souvent à la loge de Flémalle (commune dont il était bourgmestre) que par les instances du parti.

7) En 1871, près de 8.000 enfants de moins de quatorze ans travaillaient dans les mines.

Chômeur, pas chien !

Naissance d'une révolte, affirmation d'une résistance.

*Je suis chômeur / Je ne l'ai pas cherché /
et personne n'a le droit / de me traiter / comme un chien. /
J'ai ma dignité / d'être humain / et le droit de vivre /
et faire vivre / ma famille décemment. /
Je veux mener librement / ma vie sociale, / culturelle, /
et amoureuse / comme les autres, / sans être pisté par /
des inspecteurs acharnés. / Je refuse la fatalité. /
Ca doit changer.*

Tel est l'appel lancé par " Chômeur, pas chien ! ", afin de manifester son refus d'une société qui fait de l'injustice sociale une religion abrutissante.

Composé de chômeurs et d'associations diverses, le collectif se propose de mettre en œuvre des moyens d'action concrètes pour dénoncer les pratiques discriminatoires qu'installe la réglementation en usage à l'encontre des sans emploi et lutter pour obtenir leur suppression.

En effet, privé d'emploi, l'individu est chassé de l'espace démocratique et se voit confiné dans un statut de sous-citoyen, rappelant de façon sinistre le régime imposé aux juifs sous l'occupation nazie :

- Assignation à résidence : le chômeur n'a pas le droit de loger ailleurs que chez lui, ni d'héberger quiconque, sous peine de sanction pour cohabitation non déclarée.
- Contrôle des déplacements : le chômeur n'a pas le droit de quitter le territoire en dehors des périodes de vacances qui lui sont accordées.
- Remise en cause de la liberté d'association : le chômeur ne peut être membre d'une association ni y participer de manière bénévole sans s'être soumis préalablement à l'approbation de l'ONEm.
- Le contrôle des activités sociales et culturelles : le chômeur ne peut ni rendre service ni en recevoir sans être immédiatement soupçonné de travail en noir ou accusé de concurrence déloyale au secteur commercial.

Ce constat ne sera pas une découverte pour tous ceux qui connaissent des chômeurs, cependant, la confrontation directe et physique avec la réalité du chômage ne peut qu'éveiller une réaction viscérale de révolte et donc une souffrance que seule peut soulager l'action.

C'est ce qui est arrivé à un certain nombre de personnes qui, depuis quelques mois, ont décidé de ne pas en rester à une critique confidentielle et passive, mais de communiquer leur colère à l'ensemble de la société.

Résister.

Comment s'y prendre ?

La première difficulté est la différenciation sociale et culturelle des chômeurs. Ils en sont souvent eux mêmes tellement imprégnés qu'ils ne se parlent même pas,

mentalement pressés de quitter l'oisiveté imposée dont ils se sentent coupables.

La deuxième difficulté, sans doute la plus âpre à surmonter, c'est ce sentiment de honte savamment entretenu par toutes les institutions qui valorisent le mythe de la réussite professionnelle individuelle comme seul facteur pertinent d'intégration et de participation sociale digne.

La troisième difficulté se retrouve précisément dans cet individualisme acquis : beaucoup sont incapables de concevoir qu'ils appartiennent à un nouveau groupe social sacrifié, une nouvelle "classe" qui s'ignore encore et se persuadent que leur situation personnelle n'est qu'accidentelle, refusant de comprendre que le chômage est une composante structurelle du paysage économique depuis plus de 20 ans.

Il est donc apparu aux membres de Chômeur, pas chien ! qu'il fallait retrouver la parole, d'abord et avant tout pour faire sauter la mystification dont nous sommes tous les victimes : "Si tu veux vivre, mérite le". En conséquence, nous nous sommes d'abord répandus dans les files de pointage, porteurs du texte de l'appel ci-dessus, dans l'intention de créer une familiarité non seulement entre l'association et les chômeurs, mais également entre les chômeurs eux mêmes.

Ô prodige : même dans une file de pointage, interpeller les gens suscite immédiatement des réponses. Le jour de notre première intervention, quelques chômeurs sont venus nous retrouver à la réunion au cercle Carlo Levi à Liège.

Deux jeunes nouveaux nous ont proposé d'agir de manière à obtenir que, dans chaque bureau, deux ou trois chômeurs "locaux" se mettent à parler aux autres, en diffusant l'appel et qu'ainsi s'installe une espèce d'archipel de la parole et de la conscience en action. C'est à quoi s'attachent désormais les équipes qui sillonnent les files de pointage les 3 et 26 de chaque mois, à Liège, à Verviers et bientôt à Charleroi et à Bruxelles.

Des comédiens de la troupe des Acteurs de l'Ombre, venus spontanément se joindre dès le début à Chômeur, pas chien ! nous ont inspiré une initiative d'intervention théâtrale rendue possible grâce à leur soutien et leur concours. Le théâtre dans les files de pointage est, jusqu'ici dans notre parcours, la démarche la plus libératrice, en assistant à la représentation à peine caricaturée de l'existence qui leur est faite, les chômeurs ont osé rire, se fâcher et s'impliquer, confondant parfois la fiction avec une possible réalité, certain(e)s ont volé au secours des "victimes", d'autres ont menacé les acteurs qui jouaient les inspecteurs de "l'Office National de l'Exclusion massive", personnages éminemment antipathiques et pas forcément éloignés de la réalité.

La mise en place d'un espace rencontre au Cercle Carlo Levi a découlé presque naturellement de ces interventions théâtrales qui, au delà du rire, ont provoqué parmi les chômeurs un intérêt et une volonté de ne pas en rester là. Les chômeurs peuvent désormais s'y rencontrer tous les premiers mercredis du mois, de douze à quatorze heures. Les nouveaux sont accueillis par les anciens, sans qu'aucune hiérarchie ne joue : chacun, en son nom, parle aux autres de ses problèmes, de sa vision des choses, de ses désirs. Ensemble, nous apprenons comment nous défendre face à toutes les agressions dont est capable l'administration. Ensemble, nous cherchons les meilleurs angles d'attaque pour faire valoir les besoins prioritaires de

chacun, qui ne sont pas, à notre avis, comment frauder le fisc, mais bien comment vivre ensemble dans un système économique dont le fonctionnement exige toujours moins de travailleurs. Dès que l'intendance suivra, des équipes se relaieront pour assister les chômeurs soumis à une visite domiciliaire. S'ils souhaitent notre témoignage, nous serons présents, prêts à rendre publics les dérapages.

Revendications

Comme on l'aura compris, les revendications de Chômeur, pas chien ! ne sont pas préétablies en fonction d'un programme politique. Elles émergent du vécu douloureux des citoyens sans emploi et d'une réflexion collective que l'association désire étendre à l'ensemble du corps social, travailleurs et chômeurs confondus.

En tout état de cause, nous pouvons dès maintenant affirmer que Chômeur, pas chien ! refuse la pénalisation matérielle et morale, liée au critère de l'emploi. Chaque personne, travailleur, ou non, a droit à des moyens d'existence conformes à la dignité humaine. En effet, les richesses ne sont plus tant le fruit du travail humain que celui des technologies modernes, de l'automatisation et des jeux financiers qu'elles permettent, amenant ainsi un nombre croissant de gens à ne plus avoir de place dans le système de production ou même dans les services.

Devant une telle réalité de deux choses l'une...

- Ou, comme l'affirme le professeur Ian Angel au Management Center de la multinationale Unisy : Il ne sert à rien de vouloir donner les mêmes chances à chacun [...] les technologies actuelles redéfinissent complètement les marchés. Il y a six milliards d'humains sur terre, dont cinq milliards ne pourront jamais être utilisés. Il ne sert à rien de vouloir les aider (L'Écho de la Bourse, 05.07.97).

- Ou alors, nous considérons que, n'ayant pas le choix de naître, aucun être humain ne peut être déclaré "en trop" par d'autres êtres humains dont on peut se demander d'où ils tirent leur prétendue légitimité d'exister au détriment des autres.

Dans l'immédiat, Chômeur, pas chien ! revendique la suppression des mesures qui tendent d'abord à l'élimination politique et culturelle des sans emploi, ainsi qu'à leur précarisation matérielle.

- Non au statut de cohabitant, l'allocation doit être comprise comme un droit individuel et correspondre à la quotité insaisissable d'un revenu.

- Non aux contrôles portant atteinte à la vie privée et aux droits constitutionnels.

- Non au travail obligatoire dans les ALE et aux formations bidons imposées.

- Non aux exclusions pour raisons administratives.

Chômeur, pas chien !

c/o Carlo Levi, 48 rue Saint-Leonard, 4000 Liège

Téléphone 087 / 37.63.70

Fiche signalétique

Chômeur, pas chien !

Chômeur, pas chien ! est un collectif qui rassemble sur un pied de stricte égalité des personnes et quelques associations liégeoises, décidées à combattre activement la mise en place d'un apartheid social fondé sur l'accès du citoyen à l'emploi.

Libre de toute attache institutionnelle, partisane ou syndicale, l'association appelle les chômeurs à se rassembler là où ils se retrouvent, à se parler et à s'organiser pour résister à l'entreprise de destruction dont ils font l'objet.

C'est dans cette perspective que le groupe théâtre de Chômeur, pas chien ! intervient dans les files de pointage: susciter le rire, éveiller la parole, aider à exprimer colère et désirs, nouer des contacts est le préalable à une réflexion collective sur ce qu'on appelle l'exclusion par la perte d'emploi: avec les autres chômeurs, nous refusons d'être tenus pour responsables d'une situation sur laquelle nous n'avons aucune prise et nous nous engageons à combattre les mesures, dispositions, décrets et lois qui installent une discrimination entre les citoyens: statut de cohabitant et article 80, limitation des libertés d'association, de création, de déplacement et neutralisation de la présomption d'innocence en cas de conflit avec l'administration. Nous estimons également que les taux d'allocations doivent être calculés d'après les besoins réels des individus et non comme l'obole d'une société fondamentalement injuste pour ceux avec qui elle ne veut plus rien partager.

Pour aider les chômeurs à prendre en mains la défense de leurs intérêts et des groupes locaux à se mettre en place, *Chômeur, pas chien !* organise tous les premiers mercredis du mois, de 12 à 14 heures, au cercle du Carlo Levi (asbl), 48 rue Saint-Léonard, 4000 Liège, un espace-rencontre ouvert à tous ceux qui désirent nous rejoindre dans l'action.

POUR PLUS D'INFOS 087/37.63.70

***EXTRAIT DE LA FEUILLE DE RESISTANCE N°4
DE CHÔMEUR, PAS CHIEN !***

Vers une internationale des sans-emplois

Le complexe belge

Les Belges s'émerveillent - sans trop le dire - de la combativité des chômeurs français et de l'audace de leurs stratégies. Pour eux, la vitalité contestataire française est un phénomène troublant, pour ne pas dire énigmatique. Les travailleurs et les chômeurs en France sont en effet beaucoup plus livrés à eux-mêmes qu'en Belgique. Leur taux de syndicalisation est dérisoire par rapport au nôtre : 6% des salariés. Il semble que les affiliés se soient détournés massivement des organisations syndicales parce qu'ils étaient écoeurés par leurs pratiques de collaboration avec le patronat.

Dans ce pays donc, où les syndicats sont si peu représentatifs, les victimes du système sont étonnamment plus remuantes que chez nous. Cette situation n'est paradoxale qu'en apparence. La culture politique en France implique une exigence beaucoup plus grande de cohérence entre le discours et la pratique. Le "moralisme civique" français, qui a donné aux affiliés l'énergie de quitter des organisations qu'ils estimaient corrompues et, plus tard, le courage d'en fonder de nouvelles (notamment SUD) explique peut-être en partie le tonus politique des chômeurs. En Belgique, la population cultive une défiance amère et cynique non seulement vis-à-vis des politiciens, mais vis-à-vis des institutions en général. Les corruptions et les trahisons ne l'étonnent pas et c'est à peine si elle s'en scandalise (1) : elles sont dans l'ordre des choses : si on devait quitter un parti ou un syndicat pour ça, on n'arrêterait plus ! En dehors des allocations pour les chômeurs, la plupart des syndiqués belges n'attendent pas grand chose de leur syndicat. Le défaitisme belge explique peut-être la langueur passée des mouvements de chômeurs. Cependant, on ne peut négliger le fait que la puissance numérique de nos syndicats a été perçue par le patronat belge dans le passé comme une menace potentielle contre ses prétentions : les entreprises, les investisseurs, les multinationales, les banques et le pouvoir politique pouvaient craindre la possibilité d'une mobilisation paralysante des troupes syndicales (2). Ce n'est sans doute pas un hasard si la protection sociale en Belgique est de loin supérieure à ce qu'elle est en France et si le taux d'allocations de chômage, et en général celui des minima sociaux, sont chez nous plus en rapport avec les nécessités vitales que là-bas. Aujourd'hui encore, si les organisations syndicales belges se donnaient les moyens de battre le rappel - pas de les convoquer mollement - des affiliés pour les informer de ce qui leur pend au nez avec la mise en place de dispositions supranationales telles que l'AMI, elles seraient capables d'entraîner une résistance de masse. Le problème c'est qu'elles ne le font pas. Et la question, est de savoir si c'est par idéologie ou par incompetence.

L'Internationale des sans-emplois

Actuellement, dans les pays occidentaux jusqu'ici protégés, la pression ultra-libérale déchiquète la condition des travailleurs et uniformise celle des sans-emplois.

Ouvriers et employés partout baissent la tête pour conserver leur travail. Ils attendent l'appel de l'interphone, en espérant que ce sera celui du nom de leur voisin de galères, qui ne reviendra pas et sera suivi jusqu'à la sortie par le contremaître ou par le chef de bureau, histoire d'éviter un mouvement de désespoir aux conséquences embarrassantes. L'exclusion de

la délégation syndicale de Clabecq aurait dû mobiliser une résistance nationale et même, en ces temps de mondialisation, un mouvement international. En lieu et place de quoi, nous avons eu droit à des haussements d'épaules, des ricanements ou des injures.

Les travailleurs sont à genoux, parce qu'ils sont convaincus qu'on peut les jouer les uns contre les autres et ils le savent de source sûre puisqu'ils l'acceptent. Ils savent aussi, quelque part, que le bien-être des golden sixties était volé à des inconnus du bout du monde qui s'arrachaient les tripes pour gagner de quoi crever lentement et permettre aux patrons ici d'accorder quelques faveurs à leurs salariés sans entamer les marges de profit. Nous le savions tous et nous l'avons accepté. Nous avons accepté l'injustice, parce qu'elle nous atteignait de manière adoucie, indirectement : c'est le tiers-monde qui prenait les coups. Aujourd'hui, au cœur d'un capitalisme devenu fou, une dernière chance nous est accordée de relever le défi d'une société solidaire et, à cette condition seulement, vraiment démocratique. Cette chance, c'est l'Internationale des chômeurs. À partir du moment où ils acceptent de regarder en face la réalité de la nouvelle donne sociale, les chômeurs comprennent inévitablement qu'ils n'ont plus à partager entre eux que la misère et la colère. Ils ne se font pas concurrence et ils finissent par en avoir marre d'être mystifiés chacun dans son coin par des médias conditionnés pour les besoins de l'anesthésie collective. Marre de la téléloche qui sourit imperturbablement, quels que soient les dérèglements qu'elle livre. Marre de savoir leurs enfants sans avenir. Marre de vivre pour mourir. Marre.

Cette épreuve partagée est en train de venir à bout des particularismes nationaux, professionnels et sociaux qui ont bel et bien disloqué la solidarité ouvrière. Et elle est en train de créer de nouvelles structures de combat, en rupture totale avec les pratiques raidies et rouillées de l'appareil syndical.

Qui sème la misère, récolte la colère

À partir d'un certain degré d'échauffement de l'eau, les molécules d'air captives se solidarisent localement pour monter à la surface et évacuer l'excédent de calories. Si les prétendus experts que consomment les investisseurs internationaux et les banques mondiales avaient une minute de modestie ménagère, ils s'en souviendraient et comprendraient mieux l'apparition, partout en Europe, de collectifs de sans-emplois, combattifs, étrangers à la logique du pouvoir, souples, fluides, mobiles. En France, les AC ! (Agir ensemble contre le chômage), les anarcho-syndicalistes de la CNT (Confédération Nationale du Travail) et d'autres associations, soutenues par la nébuleuse issue de la dissidence syndicale (notamment par SUD : Solidaire, unitaire et démocratique), se répandent partout sur le terrain d'une contestation nouvelle, radicale, entreprenant non seulement une action de revendication classique (réduction du temps de travail, redistribution des richesses, etc.), mais aussi un effort de création politique et sociale, qui remet en cause le travail et le salariat en tant que valeurs. Leur fonctionnement même, très respectueux de l'individu, jouant sur la connivence et l'accord de principe plutôt que sur des oppositions mécaniques majorité contre minorité, remet en cause le mythe d'une démocratie hiérarchisée, paralysant et contre-productif dans les moments d'urgence.

Ça vient de sortir, mais en Belgique aussi, pourtant l'élève la plus soumise de l'OCDE, la brutalité et la grossièreté sans précédent de la politique gouvernementale en matière d'exclusion sociale et de soi-disant sécurité est en train de venir à bout de l'abattement des sans-emplois. Des groupes germent partout et lèvent spontanément, souvent soutenus par l'exemple des Marches Européennes contre le chômage et la précarité, parfois intégrés dans des structures syndicales préexistantes (Chômeurs actifs, à Charleroi).

Que faire ? syndical

Les syndicats belges, qui pendant longtemps ont laissé croupir les sans-emplois loin de toute possibilité d'action réelle et originale, en se contentant de distribuer sucettes et amusettes et surtout de gérer le budget des allocations dont l'État leur confie le paiement, réalisent que cette germination menace directement leur base, plus qu'à moitié constituée de chômeurs. Tout d'un coup, les voilà qui sortent de leur torpeur et se mettent à courir derrière les chômeurs et c'est à qui les comprendra le mieux, compatira le plus passionnément et en découvrira le plus résolument avec le pouvoir. Du moins dans les déclarations.

Loin de considérer ce réveil en sursaut comme une concurrence déloyale, les groupes autonomes de chômeurs devraient se réjouir : plus on est de fous, plus on est fort. Mais en même temps, ils est impératif qu'ils conservent leur vigilance intacte : dans la pratique, ces nouvelles (bonnes) dispositions syndicales à l'égard des sans-emplois sont déforcées par de manifestes tentatives de récupération qu'il faut apprendre à déjouer de toute urgence. Cette récupération est double : premièrement elle tend à faire accroire que les offensives menées par des associations indépendantes sont en fait d'inspiration syndicale : le journal Syndicats de la FGTB, sans jamais faire référence à l'association proprement dite, n'hésitait pas, il y a peu, à titrer sa page de couverture d'un éloquent Chômeurs, pas chiens ! (voir communiqué en encadré) pour annoncer un dossier sur le chômage, au ton résolument nouveau, dénonçant avec une soudaine indignation un statut que la FGTB ne découvre pourtant pas puisqu'elle siège au conseil d'administration de l'ONEM et prend part à toutes ses décisions. D'autre part, les revendications syndicales nouveau style concernant le statut du chômeur sont invariablement décalées par rapport aux demandes qui s'expriment dans les collectifs extérieurs. La ministre de l'Emploi et du Travail, quand elle couvre les visites domiciliaires pour vérifier la composition familiale des chômeurs, est conséquente avec la politique qu'elle poursuit : à partir du moment où on accepte le statut - inadmissible - de cohabitant, il faut se donner les moyens de le contrôler. En face d'elle et en opposition ouverte avec les objectifs de maquillage social du pouvoir, un collectif comme Chômeur, pas chien !, qui exige la suppression du statut de cohabitant (ainsi que de l'article 80 !), s'inscrit, lui aussi, sans ambiguïté dans la logique qu'il revendique. Au milieu, la tentative syndicale d'introduire dans l'esprit des chômeurs le bien-fondé d'un correctif dérisoire aux dispositions scandaleuses de l'ONEM, à savoir le transfert des procédures de contrôle du domicile privé à l'ONEM, outre la contradiction qu'il admet entre règlement et moyens de contrôle, est un coup d'épée dans l'eau. L'argument syndical consiste à assener qu'il faut demander le possible. Ce serait à mourir de rire si nous n'étions pas à un tournant si casse-gueule de notre histoire sociale : ça fait bientôt vingt-cinq ans que les deux grands syndicats belges pratiquent le possible patronal, merci, sans façon, nous n'avons vraiment plus faim !

Manif à Paris: 20.000 personnes, trois cents Belges

C'est dans cette perspective que les manifestations de chômeurs prennent une importance qui dépasse de loin le folklore contestataire : leur organisation et leur réalisation maillent et consolident le réseau souple d'un mouvement international. Les contacts qui s'y nouent génèrent une unité idéologique en permettant à un nombre grandissant de personnes de prendre conscience que les situations d'exclusion et d'exploitation sont partout les mêmes et trouvent leur origine dans l'action d'un même ennemi.

À l'appel des Marches européennes contre le chômage et la précarité, trois cents Belges, venus d'organisations diverses, ont participé le 7 mars à Paris à la manifestation organisée par les AC !, l'APEIS, Droit Devant et toute la galaxie française de l'exclusion. Rassemblant

chômeurs, précaires, salariés, mal-logés, pas-logés-du-tout et sans papiers, les manifestations - un succès - se sont déroulées à Paris, à Rennes, à Marseille, à Toulouse et de manière moins significative, dans d'autres villes.

Une escouade de Chômeur, pas chien ! s'est tapé dix heures d'autoroute pour rejoindre la fête et s'en est bien trouvée : Paris sera toujours Paris. À l'arrivée, des groupes de percussion transformaient le rassemblement en une espèce de gigantesque bal. Comme il est d'usage, tous les courants, contre-courants, remous, et filets d'eau de la gauche se disputaient le client, distribuant des tracts d'accord sur l'essentiel, difficile de comprendre pourquoi ils se regardent si souvent avec leur derrière. Curiosité : parmi les trotskards, anars, cocos durs et cocos mous, on ne trouve pas l'espèce dite stalinienne si présente chez nous. Stupéfaction : sous une des multiples bannières libertaires, la Fédération anarchiste réclamait audacieusement la semaine de... trente-cinq heures !

Chômeur, pas chien ! s'était fendu d'un drap de lit à l'acrylique péremptoire : Prioritaire, puisque j'investis, je vous emmerde, signé l'AMI. Manque de bol et d'organisation, on avait pas pensé aux hampes. Les plus grands, assistés par deux mignonnes, ont tendu théâtralement ce morceau de bravoure à bout de bras pendant toute la manif, c'est-à-dire trois heures. Ce qui est sûr, c'est que ça a provoqué des réactions : les gens s'arrêtaient, hochaient la tête avec perplexité et s'en allaient frapper l'épaule d'un copain, dans l'intention manifeste d'obtenir une explication. Des cameramen et des photographes ont mitraillé l'énigme, qui avec un sourire en coin, qui avec un haussement de sourcil... il n'est pas certain que l'Accord Multilatéral sur l'Investissement (3) se prête aisément à la schématisation du slogan. Un truc réjouissant : les Français étaient manifestement touchés par notre présence. Et impressionnés par ce qu'elle signifiait. Une engagement à prendre : il faut, dès maintenant prendre contact avec les Allemands : leurs traditions de lutte enrichiraient notre arsenal.

Et avec les salariés: les chômeurs sont leur avenir.

Michelle Beaujean

1) La Marche blanche peut faire illusion, mais elle répond à un sentiment d'horreur, pas de révolte. Une espèce de procession pour faire tomber la pluie.

2) Cette mobilisation fut effective et spectaculaire à certains moments de notre histoire sociale (en 1960/61, notamment) et sans doute à l'origine de la meilleure protection sociale dont jouissent travailleurs et sans-emploi aujourd'hui encore en Belgique.

3) AMI : projet, jusqu'ici secret, de convention entre les États, les dépouillant pratiquement du droit de protéger leurs populations contre les exigences des multinationales. Les systèmes de protection sociale, l'environnement, la culture, l'éducation, les droits de manifester, de s'insurger et même de boycotter seront directement menacés si l'AMI devait être signé.

Communiqué de presse du 15 février 1998

**Chômeur, pas chien !
et le journal *Syndicat* édité par la FGTB**

C'est avec une certaine stupéfaction que sur la page de couverture au titre monumental et explosif de Chômeur, pas chien !, des membres de l'association du même nom viennent de découvrir dans le journal Syndicats, bimensuel de la FGTB, en date du 13 février 1998, un dossier sur le chômage allant jusqu'à reprendre des témoignages qui avaient été confiés par des chômeuses à certains d'entre nous lors de nos interventions dans les files de pointage, sans qu'il soit fait une seule fois référence à l'association elle-même, ni à nos actions.

Depuis ses débuts, au mois de juin 1997, Chômeur, pas chien ! s'efforce avec un succès grandissant de rendre public le scandale que constitue le régime d'apartheid social dont sont victimes les chômeurs en Belgique: en utilisant comme critère distinctif l'accès à l'emploi, le Ministère de l'Emploi et du Travail, sous la tutelle de gouvernements complices, a mis en place une réglementation qui prive une catégorie croissante de citoyens de leurs droits constitutionnels (inviolabilité de la vie privée, liberté d'association et de déplacement, neutralisation de la présomption d'innocence etc.).

Par les modalités de son application à travers les contrôles de l'ONEM, cette réglementation a pour effet de détruire chez les chômeurs tout sentiment de liberté et d'appartenance à une communauté solidaire (par exemple, un chômeur ne peut aider une personne ou venir à son secours sans risquer d'être sanctionné sur soupçon de travail en noir).

Nous ne pouvons que nous réjouir des prises de position relayées par Syndicats: si elles sont le reflet d'une indignation sincère devant le déni de démocratie que signifie l'actuel fonctionnement de l'ONEM, elles annoncent sans aucun doute une énergique offensive visant l'éradication du cancer qui prolifère depuis plus de vingt ans à travers la législation sociale sous couvert de gestion du chômage.

Dans cette perspective, et en précisant qu'elle ne devrait en aucun cas se limiter à un dérisoire relèvement du plafond de pauvreté (fixé par le taux scandaleux de la plupart des allocations de chômage, ainsi que des minimex), nous sommes prêts à nous associer avec enthousiasme aux actions que programmeraient les organisations syndicales pour exiger, puisqu'il faut à nouveau le faire, le droit de chacun à vivre dignement, quel que soit son âge, son sexe, sa race, ses idées et son statut par rapport au travail disponible.

A cet égard, nous serions vraiment rassurés si une publication comme Syndicats (cent mille exemplaires) ne s'octroyait pas le droit de s'emparer sans le moindre égard du nom d'une association de bénévoles désargentés telle que la nôtre et de témoignages que nous avons récoltés sur le terrain (sous le titre: "Une chômeuse appréciait les déodorants masculins") sans y faire une seule fois référence et sans essayer de lever les inévitables malentendus qui ne manqueront pas d'apparaître.

Puisque Syndicats, manifestement en panne d'imagination, n'a pas cru bon de le faire, nous tenons à préciser ici que l'association Chômeur, pas chien ! n'a rien à

voir avec la FGTB, pas plus qu'avec aucun autre syndicat ou parti politique. Notre association se veut libre de toute attache institutionnelle, pluraliste, ouverte à ceux qui veulent résister aux dérives sinistres d'un pouvoir refusant obstinément d'organiser notre société de manière solidaire et harmonieuse, en dépit de l'abondance de biens et de richesses qu'elle est devenue capable de produire.

Pas sectaire, Chômeur, pas chien ! accueille les syndiqués comme les non-syndiqués et est prête aux alliances ponctuelles sur le terrain, animée du seul souci de renforcer le mouvement qui se lève spontanément partout en Europe, et espérons-le, dans le monde entier.

Les choix et les orientations qui se décident aujourd'hui détermineront si les hommes sont dignes de l'idée qu'ils se font de l'humanité. Un bon entraînement serait de s'efforcer d'être toujours clair et respectueux des autres. Même quand on est un peu dépassé.

Chiquet Mawet, membre de Chômeur, pas chien !

Contact: Carlo Levi asbl, 48, rue Saint-Léonard, 4000 Liège, tél.: 087 / 37.63.70

Périodique trimestriel n°3 - Janvier-Mars 1998

Feuillets de Liaison

**édités par "Liaison Antiprohibitionniste" a.s.b.l.
61 rue Marie Thérèse à 1210 Bruxelles - Tél./Fax : 32 (0)2
230 45 07**

Liaison Antiprohibitionniste est une association de personnes de terrain (médecins, juristes, sociologues, mandataires politiques, usagers,...), toutes confrontées aux problèmes liés à la prohibition de certaines drogues et convaincues de la nécessité de déprohiber celles ci.

Groupe de pression, mais aussi et avant tout d'animation et de réflexion, "Liaison Antiprohibitionniste" stimule cette dernière notamment via la participation ou l'organisation de débats critiques, de journées d'études, de séminaire... Elle dispose également d'un centre de documentation où chacun, grand public ou spécialiste, peut trouver des renseignements actualisés et de sources diversifiées sur cette problématique. Celui ci est accessible le mardi et jeudi, de 11 heures à 16 heures 30, les autres jours sur rendez vous. Pour de plus amples informations, contactez nous.

Pour vous abonner :

Deux formules au choix à l'aide du formulaire ci après.

- **Devenir membre de Liaison Antiprohibitionniste** en payant la cotisation annuelle de 1000 frs. sur le compte bancaire 630-0225535-69. La carte de membre donne également droit à une réduction sur la participation aux frais de nos activités.
 - **Souscrire à un abonnement soutien** de 250 frs. (minimum)
-

Disponibles au centre de documentation

- Les actes de la journée d'Etudes : "Opium et héroïne, vers une théorie de la connaissance ?" - 250 frs.
- Les textes du séminaire sur : "La réduction des risques" - 150 frs.
- Les textes des conférences
 - "Drogues et Prison : chronique d'un divorce annoncé" - 250 frs
 - "Les peines alternatives : intentions du Législateur et réalités de terrain" - 250 frs
- Alternative Libertaire, Dossier Drogues, juin 1996 - 100 frs.
- Quelques exemplaires de :
 - * Psychotropes, un journal d'informations sur les drogues et leurs usages
 - * Les coûts du prohibitionnisme, actes du colloque international sur l'antiprohibitionnisme en matière de drogues ;
 - Volume V, n°1 et 2, hiver 1989 - 450 frs.
 - * Volume VII, n°1, automne 1991 - 250 frs.
 - * Volume VII, n°2, automne 1992 - 250 frs.
 - * Des jardins secrets aux champs de bataille, numéro préparé en collaboration avec l'observatoire géopolitique des drogues, volume VIII, n°1 et 2, hiver 1993 - 450 frs.
 - * Dossier d'Etudes "De la prohibition à l'antiprohibition" réalisé par Liaison Antiprohibitionniste, 1995 - 670 frs.

À commander avec le formulaire ci-joint en versant le montant indiqué au compte bancaire 630 0225535 69.

NOM :

PRENOM :

INSTITUTION :

ADRESSE :

renouvelle mon adhésion

désire devenir membre de Liaison Antiprohibitionniste

souscris à un abonnement soutien

commande :

Les actes de la journée "Héroïne"

Les textes du séminaire "Réduction des risques"

Les textes des conférences "Drogues et Prison..." et "Les peines alternatives..."

Le dossier Alternative Libertaire

Psychotropes, vol. , n°

Dossier d'Etudes "De la prohibition à l'antiprohibition"

0 verse la somme de
+ frais d'envoi (pour les brochures : 1 : 50frs 2 : 58 frs. 3 : 80frs., les autres ouvrages : 100 frs.)

à renvoyer à...

**Liaison Antiprohibitionniste, 61 rue Marie Thérèse à
1210 Bruxelles**

